

rendez-vous sur
www.total.com



Les différents types de détention de titres



TOTAL S.A.
Service Relations actionnaires individuels
2, place Jean Millier
Arche Nord - Coupole / Renault
92078 Paris La Défense cedex

0 800 039 039 Service & appel
gratuits

actionnairesindividuels@total.com



Les différents types de détention d'actions

- **Au porteur :**
 - Détention des titres via un intermédiaire financier (votre banque ou établissement financier).
 - Vous n'êtes pas inscrit sur les registres de Total.
- **Nominatif administré :**
 - Détention des titres via un intermédiaire financier (votre banque ou établissement financier).
 - Vos titres sont inscrits dans les registres de Total.
- **Nominatif pur :**
 - Vos titres sont détenus par l'établissement financier sélectionné par Total (BNP Paribas Securities Services), et ainsi inscrits dans les registres de Total.



Les avantages du nominatif

- **Une meilleure proximité avec l'actionnaire :**
 - Une convocation personnelle aux Assemblées générales de Total.
 - Le droit de vote double au-delà de 2 ans de détention en continu.
 - La possibilité d'adhérer au Cercle des Actionnaires de Total à partir de 50 actions.
- **Un accès rapide à l'information :** toute l'information financière sur Total reçue à votre domicile par courrier ou par courriel.

Les avantages propres à la détention au **nominatif pur** :

- **Avantages financiers :**
 - La gratuité des droits de garde.
 - Des frais de courtage avantageux : 0,20 % HT du montant brut de la négociation, sans minimum forfaitaire et plafonnés à 1 000 euros par transaction.
- **Qualité de service accrue :**
 - Un numéro vert dédié pour tous vos contacts avec BNP Paribas Securities Services : **N°Vert 0 800 11 70 00**
 - Une facilité accrue pour transmettre vos ordres en Bourse (téléphone, courrier, fax, Internet).
 - La consultation de vos avoirs sur Internet.



Comment acheter ou transférer des actions au nominatif pur ?

BNP Paribas Securities Services est notre mandataire pour la gestion des titres nominatifs.

- 1 **Achat de titres :** pour acheter directement vos titres au nominatif pur, vous devez souscrire un contrat de prestations boursières, puis contacter BNP Paribas Securities Services au **N°Vert 0 800 11 70 00**
- 2 **Transfert de titres :** pour transférer vos titres au nominatif pur, il vous suffit de **compléter le bordereau ci-joint** et de le transmettre **à votre intermédiaire financier**.

À réception de vos titres, BNP Paribas Securities Services vous adressera **une attestation d'inscription en compte** et vous demandera de **lui faire parvenir :**

- **Un relevé d'identité bancaire** (ou un relevé d'identité postal ou un relevé d'identité de caisse d'épargne) pour le règlement de vos dividendes.
- **Un contrat de prestations boursières gratuit, à compléter** si vous désirez opérer en Bourse sur vos actions Total.



Comment transférer des actions au nominatif administré ?

Pour transférer vos titres au nominatif administré, il vous suffit de **compléter le bordereau ci-joint** et de le remettre **à votre intermédiaire financier**.

Le transfert au nominatif administré peut éventuellement occasionner des frais supplémentaires facturés par votre intermédiaire financier.

A noter :

- Si vous achetez ou obtenez de nouvelles actions, elles ne seront pas inscrites automatiquement dans les registres de Total. Une nouvelle demande de transfert doit être effectuée auprès de votre intermédiaire financier habituel.
- Pour les détenteurs d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA), vous pouvez bénéficier des avantages du nominatif et continuer de profiter de la fiscalité réduite en inscrivant vos titres au nominatif administré. Le nominatif pur est, quant à lui, difficilement compatible avec une inscription des actions dans un PEA, compte tenu des procédures administratives complexes applicables.



Les bordereaux de transfert et le contrat de prestations boursières sont téléchargeables sur total.com/actionnaires.

Transfert d'actions Total au nominatif administré

«Code ISIN FR 0000120271»

Document à adresser à votre intermédiaire financier

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Code Postal / Ville :

.....

Titulaire du compte n° :

ouvert dans vos livres, vous prie de bien vouloir inscrire :

- l'intégralité de mes actions Total
- une partie de mes actions Total, soit : actions*
**Indiquez le nombre.*

chez **BNP Paribas Securities Services**, pour mise en nominatif administré (adhérent Euroclear n° 30 en nature de compte 001).

BNP Paribas Securities Services

Service aux Emetteurs - Relations Actionnaires TOTAL Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère 93761 Pantin cedex

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à :, le :

Signature :

Transfert d'actions Total au nominatif pur

«Code ISIN FR 0000120271»

Document à adresser à votre intermédiaire financier

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Code Postal / Ville :

.....

Titulaire du compte n° :

ouvert dans vos livres, vous prie de bien vouloir transférer :

- l'intégralité de mes actions Total
- une partie de mes actions Total, soit : actions*
**Indiquez le nombre.*

à **BNP Paribas Securities Services**, pour mise en nominatif pur (adhérent Euroclear n° 30 en nature de compte 009), sous les références :

BNP Paribas Securities Services

Service aux Emetteurs - Relations Actionnaires TOTAL Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère 93761 Pantin cedex

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à :, le :

Signature :